2ÈMES ASSISES
DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA CITOYENNETÉ
DE MAYOTTE

APPEL À CANDIDATURES

PRIX MAY'ACT 2026

Les Trophées de la Citoyenneté et de la Sécurité de Mayotte

14 août 2026

Ville de Mamoudzou
Préfet de Mayotte — Liberté Égalité Fraternité
Département - Région Mayotte
AMM976 — Association des Maires de Mayotte et des Présidents d'Intercommunalité
cadema — Communauté d'Agglomération Dembéni-Mamoudzou

1 POURQUOI CRÉER LE PRIX MAY'ACT ?

Mayotte fait face à des défis majeurs en matière de sécurité, de cohésion sociale et de citoyenneté. Pour autant, le territoire est également riche de femmes et d'hommes qui innovent, accompagnent la jeunesse, renforcent la médiation, soutiennent les familles et créent des solutions concrètes. Ces initiatives restent souvent peu visibles alors qu'elles constituent une véritable richesse collective.

2 VOUS PORTEZ UNE INITIATIVE QUI AMÉLIORE LE QUOTIDIEN ?

Le Prix MAY'ACT récompense les actions exemplaires qui contribuent à faire de Mayotte un territoire plus sûr, plus solidaire et plus citoyen. Associations, jeunes, institutions, habitants : si vous menez une action innovante ou inspirante en faveur de la citoyenneté, de la prévention, du vivre-ensemble ou de la sécurité, nous vous invitons à déposer votre candidature.

3 OBJECTIFS DU PRIX MAY'ACT

- Mettre en valeur les initiatives locales.
- Valoriser les acteurs engagés.
- Inspirer d'autres porteurs de projets.
- Favoriser le partage des bonnes pratiques.
- Faire connaître des solutions concrètes au service de Mayotte.

4 QUI PEUT CANDIDATER ?

Le concours est ouvert aux associations, collectifs citoyens, habitants engagés, médiateurs, jeunes, établissements scolaires, collectivités, services de l'État, établissements publics, forces de sécurité et organismes exerçant une mission d'intérêt général.

5 LES CATÉGORIES

5.1 Initiative citoyenne

Récompense une association, un collectif, un habitant, un conseil citoyen ou un médiateur ayant développé une action au service du vivre-ensemble.

5.2 Jeunesse engagée

Récompense un jeune, un groupe de jeunes, une classe ou un établissement scolaire ayant porté une action citoyenne.

5.3 Partenaire institutionnel

Récompense une commune, un service de l'État, un établissement public, une force de sécurité ou une association conventionnée ayant développé une action innovante.

5.4 Option : Prix spécial du Jury

Le jury pourra, à titre exceptionnel, attribuer un Prix spécial pour distinguer un engagement remarquable, une innovation ou une action ayant eu un impact particulier.

6 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape	Période
Lancement de l'appel à candidatures	14 août 2026
Clôture des candidatures	09 septembre 2026
Réunion du jury	16 septembre 2026
Remise des Prix MAY'ACT	24 septembre 2026

7 MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra présenter l'action, ses objectifs, les publics concernés, les résultats obtenus et tout document utile (photographies, vidéos, articles de presse, témoignages...). Les candidatures devront être transmises avant la date limite fixée dans le calendrier.

8 CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Le projet doit être réalisé ou en cours de réalisation à Mayotte.
- Il doit présenter un intérêt collectif et des résultats identifiables.
- Le projet est présenté dans une seule catégorie.
- Le dossier doit être complet et transmis dans les délais.
- Les informations communiquées doivent être sincères et vérifiables.

9 POURQUOI PARTICIPER ?

- Obtenir une reconnaissance officielle.
- Valoriser votre engagement.
- Donner de la visibilité à votre projet.
- Inspirer d'autres acteurs du territoire.
- Rejoindre une dynamique collective autour des Assises.

10 UNE RÉCOMPENSE QUI DÉPASSE LE TROPHÉE

Les lauréats deviennent des ambassadeurs des solutions portées par les Assises. Leur projet est mis en avant afin d'encourager sa reproduction et de renforcer la dynamique citoyenne à l'échelle du territoire.

11 DOCUMENTS À FOURNIR

- Formulaire officiel de candidature.
- Présentation du projet (4 pages maximum hors annexes).
- Photographies, vidéos ou supports de communication (facultatifs).
- Toute pièce permettant d'apprécier l'impact du projet.

12 CONTACT

Sitti-raouzat SOILIHI
- Coordinatrice Assises de la Sécurité et de la Citoyenneté de Mayotte
- Courriel : s.sitti-raouzat@mamoudzou.yt
- Téléphone : 06 39 69 73 00

13 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le concours ne relève pas d'une mission d'intérêt public. La base légale du traitement des données communiquées dans le cadre de la candidature est l'intérêt légitime.

2ÈMES ASSISES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ DE MAYOTTE

21-24 SEPTEMBRE | MAMOUDZOU | HÉMICYCLE YOUNOUSSA BAMANA

4 ATELIERS THÉMATIQUES ● LIVE FACEBOOK

— VILLE DE — MAMOUDZOU

PRÉFET DE MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉPARTEMENT - RÉGION MAYOTTE

ASSOCIATION DES MAIRES DE MAYOTTE

cadema
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DEMBÉNI * MAMOUDZOU